

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0005219

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3048

Société : A60704

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Bouty mida Abdellaziz

Date de naissance :

30/09/1947

Adresse :

Residence 5 Hadassam Rue 6 m 64

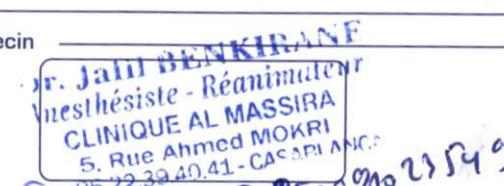
EL OULFA

Tél. : 065039134

Total des frais engagés : 917 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

13/05/2023

Nom et prénom du malade :

Latifa Ichaoi ja

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

infection urinaire

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/11	C		300,00	Dr. Jaij Béchir Anesthésiste - Réanimateur CLINIQUE AL MASSA 5, Rue Ahmed MOUSSA 22-39 40 41 CASABLANCA DUDE - 091

Dr. Jalil BEN HIRANE
Anesthésiste - Réanimateur
CLINIQUE AL MASSNA
5, Rue Ahmed MOUSSA
0522-394041 - CASABLANCA
DATE : 29/02/1995

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du
Laboratoire et du Médecin que
DOUALA 5
Dr. DADOUNE Joseph
Laboratoire d'Analyses Médicales
101 HAI - arrêt Outô - Lasablanca
Tél. 521-309 fax 105221900 -
093063240

INPE

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the 16S rRNA secondary structure, which is composed of several domains. The domains are labeled as follows:

- D**: Dihydrouridine domain, located at the bottom left.
- G**: Glycine-rich domain, located at the bottom right.
- B**: Box domain, located at the bottom center.
- H**: Helix domain, located at the top center.

The structure consists of numerous hairpins and connecting loops, with specific nucleotides numbered (e.g., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) to identify specific positions within the domains.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormonologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

مختبر التحاليل الطبية دعاء لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 050523332

Mme LATIFI Khadija

Page : 3 / 3

Mme LATIFI Khadija

Date de naissance : 17/12/1957

Demandé par Dr: OUHABI HAMID

Prélèvement du: 05/05/2023 11:44

Dossier N° : 050523332

Antibiogramme(s)

Proteus mirabilis : ECBU

<i>Antibiotique</i>	<i>Résultats</i>
Amoxi + ac. clavulanique (AUGMENTIN)	Résistant
Doxycycline (MONOCLINE, VIBRA)	Résistant
Fluméquine (APURONE)	Résistant
Acide Nalidixique (NEGRAM)	Résistant
Ampicilline (BACAMPINE (TOTAPEN)	Résistant
Cefpodoxime	SENSIBLE
Ceftriaxone (ROCEPHINE)	SENSIBLE
Imipenème (TIENAM)	SENSIBLE
Cefotaxime (CLAFORAN) <i>groken</i>	SENSIBLE
Céfuroxime (ZINNAT)	SENSIBLE
Gentamycine (GENTALLINE)	SENSIBLE
Cefoxitine (MEFOXIN)	Intermédiaire
Ofloxacine (OFLOCET)	Intermédiaire
Ciprofloxacine (CIFLOX)	Intermédiaire
Colistine(COLIMYCINE)	Intermédiaire
Ceftazidime (FORTUM)	Intermédiaire

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa - Casablanca
Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700
Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 000435300000002

Bilan validé Biologiquement Le

138، تجزئة حبيبة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) – الدار البيضاء – الهاتف : (0522) 900 700 – الفاكس : (0522) 900 300

138, Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 000435300000002



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormonologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

مختبر التحاليل الطبية دعاء للرب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 050523332

Mme LATIFI Khadija

Page : 2 / 3

Prélèvement du: 05/05/2023 11:44

Dossier N° : 050523332

Filaments mycéliens

Absence

Numération de germes

> 10^{p5} <10^{p3/ml}

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Examen Direct

Bacilles Gram négatif

Négatif (04/09/21)

Culture

Proteus mirabilis



Bilan validé Biologiquement Le

138، تجزئة حبيبة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) – الدار البيضاء – الهاتف: (0522) 900 300 – الفاكس: (0522) 900 700

138, Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 000435300000002



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormonologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

مختبر التحاليل الطبية دعاء لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Compte rendu d'analyses

Mme LATIFI Khadija

Date de naissance : 17/12/1957

Demandé par Dr: OUHABI HAMID

Prélèvement du: 05/05/2023 11:44

Dossier N° : 050523332

Page : 1 / 3

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Aspect	Trouble	Trouble (04/09/21)
Couleur	Jaune	
Culot de centrifugation	Important	

EXAMEN CHIMIQUE

PH	6,50	5,5 (04/09/21)
Glycosurie	Absence	Absence (04/09/21)
Corps cétoniques	Absence	Absence (04/09/21)
Protéinurie	Absence	Recherche positive
Nitrites	Positif +	Absence (04/09/21)
Sang	Présence +	Présence +++ (04/0

EXAMEN CYTOLOGIQUE

Cellules épithéliales	Rares	Quelques (04/09/2
Hématies	Quelques	NOMBREUSES (04/0
Leucocytes	120 000 * /mL	(Inférieur à 10000) 9 800 (04/09/21)
(Inférieur à 10000)		
Soit	120 * /mm3	(Inférieur à 10) 10 (04/09/21)
Cristaux	Absence	
Cylindres	Absence	
Levures	Absence	

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
31400 Haj Fateh Oulfa Casablanca
Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700
0522 900 300 par 0522 900 700

Bilan validé Biologiquement Le

138، تجزئة حبيبة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) – الدار البيضاء – الهاتف: (0522) 900 300 – الفاكس: (0522) 900 700

138, Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 000435300000002



مَسِيرَةُ الْمَسِيرَةِ
CLINIQUE AL MASSIRA

LATIF JAMALI

13/05/23

NFS - CRP

- TP . TCK

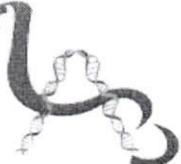
- Urine - Oest

- Kaliémie

- ASAT . ALAT

DOUALAB
Or. DADOUNE Louisa
Laboratoire d'Analyses Médicales
50100 Casablanca
Tél. : 0522 900 000
Fax : 0522 900 000

Dr. Jalil BENKIRANE
Anesthésiste - Réanimateur
CLINIQUE AL MASSIRA
5, Rue Ahmed MOKRI
Casablanca
Tél. : 05 22 39 40 41 - Fax : 05 22 39 14 15



مختبر التحاليل الكيميائية دعاء لوب
Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Dr. DADOUNE Loubna
 Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
 Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

Facture

N° facture 23-3797

Casablanca, le 13/05/2023

Date de prélèvement 13/05/2023

Mme LATIFI Khadija

Code Acte	Designation Acte	Cotation
NFS	NUMERATION FORMULE SANGUINE	80
TP	EXPLORATION DE LA VOIE EXOGENE DE LA COAGULATION	40
TCA	EXPLORATION DE LA VOIE ENDOGENE DE LA COAGULATION	40
U	Urée	30
CREA	Créatinine	30
TR	TRANSAMINASES	100
K	Potassium	30
CRP	C Réactive Protéine (CRP)	100
PVEXT	Prélèvement extérieur	0

Total B	450
Total en dirhams	618,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Six cent dix-huit dirhams***

DOUALAB
 Dr. DADOUNE Loubna
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 201 Lot Haj Fatah Oulfa Casablanca
 0522 900 300 fax 0522 900 700